



HAL
open science

Grade Master - Affaires politiques et internationales, Administration des organisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Affaires politiques et internationales, Administration des organisations. 2015, Sciences Po Bordeaux. hceres-02041950

HAL Id: hceres-02041950

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041950>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

- Institut d'études politiques de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut d'études politiques de Bordeaux

L'IEP de Bordeaux délivre un diplôme d'établissement qui vaut grade de master. Le cursus comprend trois années (avec une 2^{ème} année se déroulant à l'étranger) généralistes pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales (qui donnent lieu à la délivrance d'un bachelor), que complètent deux années de spécialisation professionnalisante. Avec les conventions de cohabilitation conclues avec l'Université de Bordeaux, après 10 semestres validés, l'étudiant obtient deux diplômes : le diplôme d'établissement - diplôme de Sciences Po Bordeaux - conférant le grade de master, et un diplôme national de master, délivré pour Sciences Po Bordeaux par l'Université de Bordeaux.

L'IEP de Bordeaux propose une offre riche de deux mentions de master (*Affaires politiques et internationales* et *Administration des organisations*) comprenant respectivement quatre spécialités (avec 12 parcours) et deux spécialités (avec huit parcours). Ces formations sont prévues sur deux années se déroulant à l'IEP ou à l'université (accords reconnaissant la 4^{ème} année d'IEP comme M1, pour 12 % des étudiants). Certains parcours sont classiques pour un IEP (*Journalisme ; Carrières administratives ; Carrières européennes* par exemple), d'autres sont plus originaux (*Gestion du sport et développement territorial ; Développement des entreprises de l'économie sociale & solidaire* par exemple). De nombreuses formations sont orientées à l'international. L'IEP affiche l'objectif d'instaurer des « majeures » en master pour plus de lisibilité à terme.

L'offre d'enseignement en formation initiale est accompagnée d'une offre en formation continue, formation des cadres supérieurs des secteurs public, parapublic et privé de la nation, et notamment des fonctions publiques de l'Etat et des collectivités territoriales et hospitalière.

Avis du comité d'experts

L'IEP de Bordeaux fait partie du réseau des 10 Instituts d'études politiques au niveau national. Il n'est pas membre du réseau des sept IEP de province ayant mis en place un concours d'entrée commun. En tant qu'établissement public administratif rattaché à Bordeaux IV, les conditions de cette participation sont prévues par convention avec cette université de rattachement. La convention a été maintenue lors de la constitution de la nouvelle Université de Bordeaux.

La finalité de la formation est conforme aux missions des IEP : former des cadres du secteur public ou du secteur privé avec des débouchés comme le journalisme et les médias ; les métiers du politique ; la haute fonction publique ; les métiers à l'international, dans le secteur privé, marchand ; la recherche académique, etc.

Une attention est portée à l'attractivité de l'IEP dans le cadre de la « mutualisation » des parcours en 5^{ème} année entre les IEP. L'IEP entretient en outre des liens privilégiés avec l'Université Bordeaux Montaigne en particulier au niveau master. Des partenariats sont en projet avec l'école d'architecture et du paysage sur les questions urbaines. Des conventions avec l'Université de Bordeaux et avec l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux 3) prennent la forme de parcours mutualisés ; de « passerelles ». En outre, la reconnaissance de la quatrième année de l'IEP comme une première année de master permet d'accéder à des enseignements de spécialité assurés par l'université. L'IEP met l'accent sur la complémentarité de l'offre du site, avec une très grande vigilance portée à l'absence de concurrence avec celle d'autres établissements à Bordeaux. L'IEP de Bordeaux déploie une politique active en faveur du rapprochement entre la formation et les milieux professionnels dans une logique de réseau, d'emploi et de recherche appliquée avec la conclusion de partenariats. L'IEP a créé cinq chaires opérationnelles sur diverses thématiques avec des partenaires publics et privés (le Conseil Général de la Gironde ; la Fondation Marie-José Vaisan ; la Fondation du Grand Orient de France ; GDF Suez ; Dassault, Safran, Thalès).

On relève, en ce qui concerne l'encadrement pédagogique, une équipe pédagogique de qualité avec 53 enseignants-chercheurs ou chercheurs et 10 PRAG (professeurs agrégés) et professeurs certifiés, accompagnés de très nombreux enseignants vacataires universitaires et professionnels. Ce grand nombre de vacataires extérieurs, qui sont la richesse de leurs formations, oblige à des efforts considérables de coordination pédagogique. Or, pour ce qui est du pilotage de la formation : une directrice des études est entouré de responsables de parcours de 5^{ème} année. Il n'y a en revanche pas de conseil de perfectionnement institutionnalisé. Une enseignante PRAG à mi-temps assure l'accueil et le suivi personnalisé des étudiants, en situation sociale ou économique à suivre, ou en difficulté (cette enseignante est aussi le référent égalité hommes/femmes et en charge de la lutte contre les discriminations).

La recherche à Sciences Po Bordeaux repose principalement sur deux UMR (LAM (Les Afriques dans le Monde) et le Centre Emile Durkheim, CED). Les retombées de cet adossement pour les formations et donc les étudiants sont réelles.

L'IEP de Bordeaux est très attractif (1598 candidats bacheliers au seul concours d'entrée Bac 0 en 2013, 819 à Bac + 1 et 533 en filières intégrées) et sélectif (6,70 % de candidats admis). L'attractivité se mesure aux nombreuses candidatures (au moins une cinquantaine de dossiers tous les ans) en masters dans le cadre de la mutualisation inter IEP et peu d'étudiants de l'IEP de Bordeaux qui souhaitent partir dans d'autres IEP pour leur master. Les effectifs et résultats en termes de réussite ne sont cependant pas précisément renseignés dans le dossier et difficiles à évaluer. Selon l'enquête « Devenir à trente mois » des diplômés de Sciences Po Bordeaux, pour la promotion 2011 et réalisée de décembre 2013 à février 2014, sur échantillon de 277 répondants : le taux d'emploi est de 83,8 % à 30 mois après diplomation, stable pour 61 % d'entre eux. En outre 96 % des diplômés se déclarent satisfaits ou plutôt satisfaits du contenu de leur emploi.

Éléments spécifiques du diplôme

<p>Place de la recherche</p>	<p>On relève un réel adossement de la formation à la recherche en masters : les masters proposés à l'IEP correspondent aux principaux axes de recherche de ses deux UMR, LAM et CED. Les principaux axes sont : l'analyse socio-politique des Pays du sud, la gouvernance territoriale, les relations internationales, les politiques européennes politiques sociales et l'économie solidaire. Les chercheurs des centres interviennent dès le 1er cycle, notamment au travers des conférences de méthode (et aussi en 2^e cycle). Un mémoire de 3^{ème} année initie à la recherche dès le 1er cycle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Elle est au cœur de la formation avec des dispositifs d'orientation et de professionnalisation concrets et variés : séminaires, ateliers, outils individualisés comme outil de traduction des savoirs et expériences en compétences « passeport compétences » ; rencontres entre professionnels et étudiants à des fins d'orientation, des journées de formations métiers animés par des professionnels, des forums de recrutement. Des Rencontres Carrières qui prennent la forme de journées de rencontres et d'échanges sur les parcours professionnels permettent de mettre en contact près de 60 professionnels et 500 étudiants.</p> <p>L'implication forte des responsables de parcours professionnalisant qui s'efforcent de suivre les évolutions et besoins du marché de l'emploi dans les différents secteurs visés par les formations et l'implication également du réseau des anciens élèves dans la politique des stages et le nombre important de praticiens intervenant dans les formations de deuxième contribuent à la bonne adéquation de la formation aux exigences et objectifs professionnels visés.</p> <p>L'IEP dispose de cinq chaires professionnelles « opérationnelles » : gouvernance territoriale ; société et politique en Israël ; laïcité dans les sociétés contemporaines ; contrats de partenariat public-privé ; Défense et Aérospatial. En outre, l'IEP a mis en place de nombreux outils d'information pour l'étudiant : base documentaire sur les métiers en ligne, tests de motivations au travail, note de positionnement professionnel dès la troisième année, outil de traduction des savoirs et expériences en compétences « passeport compétences ». Les étudiants ont accès sans limitation et sur</p>

	<p>demande à des entretiens individualisés avec des professionnels de l'orientation et du recrutement. Pour ce faire, des partenariats ont été conclus avec les associations et entreprises du secteur (APEC, BPI, CIVI...).</p> <p>Cependant comme le remarque le propre rapport de Sciences Po Bordeaux : « un cadre procédural plus « construit » pourrait conduire à un pilotage plus réactif. Des « conseils de perfectionnement » formels pourraient être mis en place dans le cadre de la prochaine habilitation. ».</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont prévus des années 1 à 4 de manière facultative et de manière obligatoire en année 5 pour les étudiants de parcours professionnels. On pourrait envisager que les stages soient obligatoires pour tous les étudiants en 5ème année. Outre un service administratif dédié, on note la création opportune d'un outil de dépôt d'offres de stages et d'emplois et d'animation de partenaires recruteurs : 1300 offres y sont disponibles en moyenne (+70 % d'offres disponibles depuis la mise en place de l'outil en 2012). Le réseau des anciens diplômés et celui des partenaires institutionnels contribuent également à renforcer cette politique des stages. Des projets tutorés sont mentionnés en M1 et M2, sans être décrits précisément.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'offre de formations orientées à l'international est importante : sept filières binationales intégrées (sur les cinq années de formation) : le Maroc, les Antilles, la Russie ; doubles diplômes : la Corée, la Russie, et la Colombie. L'ouverture internationale se retrouve également dans les enseignements pluridisciplinaires avec par exemple des cours d'économie internationale, droit comparé, régimes politiques comparés, histoire des relations internationales, histoire de l'Afrique.</p> <p>L'année de « mobilité » obligatoire est la 2ème année qui pour 95 % des étudiants, se fait à l'international. On peut regretter que cette formation à l'international ne concerne pas la totalité des étudiants, bien qu'elle soit proposée à tous. L'internationalisation de l'IEP se traduit aussi par l'accueil d'étudiants étrangers. L'international est présenté comme une dimension transversale à l'offre de cours, aux contenus des enseignements et aux modalités d'évaluation (Grand oral dans les deux langues choisies) : cela peut donner une impression d'absence de spécificité en dépit des nombreux programmes internationalisés. Par exemple : quid de la mixité de l'ensemble des étudiants au sein des cours, il semble que seuls quelques petites cohortes, et pour des durées brèves, voient des conférences de méthode mixtes (le cours d'amphi ne se prête pas aux échanges entre étudiants).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'entrée se fait sur concours en 1ère année, en 3ème année (spécificité Sciences Po Bordeaux qui attire les CPGE) et en M2, mais une réforme prévoit pour la rentrée 2015 une entrée en 4A pour les titulaires d'une licence. Pour le concours Bac+0 : 1598 candidats, 6,70 % de sélectivité. Pour le concours Bac+1 : 819/7,57 %. Pour les filières intégrées 1A (533/13,6 %) et 3A : 281/10,67 %. La spécificité de l'entrée en 3A est renforcée depuis l'abandon par Grenoble de l'entrée en 2A : la voie d'intégration pour les étudiants des CPGE ou déjà en parcours de licence est de plus en plus rare.</p> <p>Le deuxième cycle est lui aussi très demandé (en M2 : 300 dossiers en 2012, 448 en 2013), alors que les parcours de master offrent peu de place (70 places en M2). Une réforme des procédures d'admission en deuxième cycle est en cours. A compter de la rentrée 2015, les candidats titulaires d'une licence pourront intégrer la quatrième année, par une procédure nouvelle qui prévoit un examen du dossier, des épreuves écrites et un entretien oral.</p> <p>Des procédures d'admission spécifiques permettent l'admission des candidats étrangers.</p> <p>Un effort de diversification du recrutement prend plusieurs</p>

	<p>formes : Opération « Sciences Po Bordeaux, je le veux parce que je le veux », en partenariat avec Conseil Régional Aquitaine, SGAR Aquitaine : 23 lycées en 2013, 965 ont passé les épreuves, et 103 les ont réussies ; obtention en janvier 2009 du label Cordées de la réussite accordé conjointement par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Secrétariat d'Etat à la Politique de la ville. Avec le Ministère de l'Outremer, un concours en 1A et 3A identique et décentralisé est organisé dans les territoires ultramarins (hors Mayotte). Cordées de la réussite pour l'académie de Martinique.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place avec une enseignante qui assure à mi-temps l'accueil individualisé des étudiants qui rencontrent des problèmes spécifiques (santé, problèmes familiaux) et facilite leur scolarité, au besoin par des aménagements.</p> <p>On note aussi des heures de « tutorat » qui complètent les conférences de méthode en 1ère année.</p>
<p>Modalités d'enseignement, place du numérique</p>	<p>Les modalités pédagogiques sont classiques mais ont fait leur preuve en terme de transmission des connaissances : Cours magistraux et Conférences de méthode ; projets tutorés et mise en situation/simulation.</p> <p>Une mission d'appui à la pédagogie a été mise en place, avec le recrutement d'une ingénieure pour accompagner les enseignants et leur besoin, pour promouvoir le développement des outils numériques à destination de la population enseignante : plan de formation aux outils numériques pédagogiques à destination des enseignants ; mise à disposition de tutoriels et de supports en lignes - notamment en complément des évaluations des enseignements par les étudiants - ; support individualisé aux projets des enseignants (de la simple création de ressources à la gestion de projets FAD). En outre, plusieurs initiatives accompagnent ce mouvement : création d'un groupe de travail sur l'innovation pédagogique ; mise en place d'enquêtes prospectives sur les usages émergents en matière de pédagogie universitaire ou sur les évolutions des espaces physiques d'apprentissage.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont globalement classiques (contrôle continu et examen semestriels terminaux ; écrits ou oraux voire QCM...). On note néanmoins des modalités plus spécifiques comme les « épreuves d'aptitude » écrites ou orale, destinées à vérifier la capacité des étudiants à mobiliser leurs connaissances et à les appliquer à un sujet complexe faisant référence à plusieurs enseignements ainsi qu'à l'actualité (ex : le « Grand Oral » de culture générale) et en 2e cycle, des simulations et projets tutorés, des grands oraux en langue étrangère, et un oral de spécialité.</p> <p>Ces modalités d'évaluation correspondent à des buts pédagogiques réfléchis dans le cadre du « Conseil des études » qui réunit tous les enseignants permanents et les chercheurs de l'établissement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un « Conseil des études » réunit tous les enseignants permanents et les chercheurs de l'établissement. Il est accompagné d'un dispositif outil de traduction des savoirs et expériences en compétences intitulé « passeport compétences ». L'évaluation des compétences est complétée par les grands oraux de deuxième cycle, le mémoire, l'évaluation des projets tutorés.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>À partir de 2011, des enquêtes sont réalisées à partir du questionnaire élaboré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'ORPEA (Observatoire régional des parcours étudiants aquitains) : suivi du devenir à 30 mois des étudiants et parcours d'insertion pendant ces deux à trois années. Ces enquêtes sont réalisées par courrier électronique avec relances téléphoniques. Le taux de retour est de 80% pour les diplômés du diplôme d'établissement. En plus du suivi par l'ORPEA, le suivi des diplômés de l'IEP est réalisé par un service administratif dédié.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des « conseils de perfectionnement » sont encore à formaliser. En revanche, évaluation très formalisée des enseignements et systématique pour toutes les années du cursus, avec cependant un taux de retour aux enquêtes limité : taux de retour oscillant entre 20 et 50 %. En outre, l'enquête insertion est communiquée aux instances de l'établissement (conseil d'administration, conseil des études) et sous une forme adaptée aux responsables des parcours de master.
--	---

Synthèse de l'évaluation du diplôme

Points forts :

- Un réel effort d'autoévaluation et de définition d'instruments de pilotage.
- Richesse de l'offre de spécialités.
- Réel souci de professionnalisation, avec une très bonne insertion professionnelle effective des diplômés.
- La cohérence et la progressivité de la formation assure un flux d'étudiants de qualité hors du concours commun des IEP.

Points faibles :

- Modalités de pilotage trop informelles.
- Lisibilité des parcours de masters parfois difficile.
- Léger déficit de PU et MCF rattachés pour établir une « colonne vertébrale » de permanents autour de laquelle organiser les vacataires.
- Mixer plus les éléments de l'international avec le « core curriculum » pour l'ensemble des étudiants.

Conclusions :

L'instauration de mécanismes de pilotage formalisés permettrait certainement d'améliorer encore un peu plus une formation professionnalisante déjà très satisfaisante.

Observations de l'établissement

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

- Institut d'études politiques de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

Évaluation réalisée en 2014-2015

1 Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut d'études politiques de Bordeaux

Rapport d'évaluation	Observations
<p>L'IEP de Bordeaux délivre un diplôme d'établissement qui vaut grade de master. Le cursus comprend trois années (avec une 2^e année se déroulant à l'étranger) généralistes pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales (qui donnent lieu à la délivrance d'un bachelor), que complètent deux années de spécialisation professionnalisante. Avec les conventions de cohabilitation conclues avec l'Université de Bordeaux, après 10 semestres validés, l'étudiant obtient deux diplômes : le diplôme d'établissement - diplôme de Sciences Po Bordeaux - conférant le grade de master, et un diplôme national de master, délivré pour Sciences Po Bordeaux par l'Université de Bordeaux.</p> <p>L'IEP de Bordeaux propose une offre riche de deux mentions de master (<i>Affaires politiques et internationales</i> et <i>Administration des organisations</i>) comprenant respectivement 4 spécialités (avec 12 parcours) et deux spécialités (avec 8 parcours). Ces formations sont prévues sur deux ans, la première année se déroulant à l'IEP, la seconde à l'université (accords reconnaissant la 4^e année d'IEP comme M1). Certains parcours sont classiques pour un IEP (<i>Journalisme; Carrières administratives; Carrières européennes</i> par exemple), d'autres sont plus originaux (<i>Gestion du sport et développement territorial; Développement des entreprises de l'économie sociale & solidaire</i> par exemple). Beaucoup d'entre elles sont orientées à l'international. L'IEP affiche l'objectif d'instaurer des « majeures » en master pour plus de lisibilité à terme.</p> <p>L'offre d'enseignement en formation initiale est accompagnée d'une offre en formation continue, formation des cadres supérieurs des secteurs public, parapublic et privé de la nation, et notamment des fonctions publiques de l'État et des collectivités territoriales.</p>	<p>Observations prises en compte par la nouvelle version.</p>

1 Avis du comité d'experts

Rapport d'évaluation	Observations
<p>L'IEP de Bordeaux fait partie du réseau des 10 Instituts d'études politiques au niveau national. Il n'est pas membre du réseau des 7 IEP de province ayant mis en place un concours d'entrée commun. En tant qu'établissement public administratif rattaché à Bordeaux IV, les conditions de cette participation étaient prévues par convention avec cette université de rattachement. La convention a été maintenue lors de la constitution de la nouvelle Université de Bordeaux.</p> <p>La finalité de la formation est conforme aux missions des IEP : former des cadres du secteur public ou du secteur privé avec des débouchés comme le journalisme et les médias ; les métiers du politique ; la haute fonction publique ; les métiers à l'international, dans le secteur privé, marchand ; la recherche académique, etc.</p> <p>Une attention est portée à l'attractivité de l'IEP dans le cadre de la « mutualisation » des parcours en 5^e année entre les IEP. L'IEP entretient en outre des liens privilégiés avec l'Université de Bordeaux en particulier au niveau master. Des partenariats sont en projet avec l'École d'architecture et du paysage sur les questions urbaines. Des conventions avec l'Université de Bordeaux et avec l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux 3) prennent la forme de parcours mutualisés ; de « passerelles ». En outre, la reconnaissance de la 4^e année de l'IEP comme une 1^{re} année de master permet d'accéder à des enseignements de spécialité assurés par l'université. L'IEP met l'accent sur la complémentarité de l'offre du site, avec une très grande vigilance portée à l'absence de concurrence avec celle d'autres établissements à Bordeaux. L'IEP de Bordeaux déploie une politique active en faveur du rapprochement entre la formation et les milieux professionnels dans une logique de réseau, d'emploi et de recherche appliquée avec la conclusion de partenariats. L'IEP a créé 5 chaires opérationnelles sur diverses thématiques avec des partenaires publics et privés (le Conseil général de la Gironde ; la Fondation Michel Vaisan ; la Fondation du Grand Orient de France ;</p>	<p>Un décret portant association d'établissements à l'université de Bordeaux a été signé le 29 juin 2015 : http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/6/29/MEN_S1511804D/jo Observation non prise en compte alors qu'elle relève une erreur matérielle.</p> <p>et l'université Bordeaux Montaigne</p> <p>La nouvelle version a substitué « Université Bordeaux Montaigne » à « Université de Bordeaux » alors que nous avons des liens privilégiés avec ces DEUX partenaires.</p>

Rapport d'évaluation GDF Suez ; Dassault).	Observations Observations prises en compte par la nouvelle version.
---	--

Rapport d'évaluation	Observations
<p>On relève, en ce qui concerne l'encadrement pédagogique, une équipe pédagogique de qualité avec 53 enseignants-chercheurs ou chercheurs et 10 Prag (professeurs agrégés) et professeurs certifiés, accompagnés de très nombreux enseignants vacataires universitaires et professionnels. Ce grand nombre de vacataires extérieurs, qui sont la richesse de leurs formations, oblige à des efforts considérables de coordination pédagogique. Pour ce qui est du pilotage de la formation : un directeur des études est entouré de responsables de parcours de 5^e année. Il n'y a en revanche pas de conseil de perfectionnement institutionnalisé. Un enseignant maître de conférences à mi-temps assure l'accueil et le suivi personnalisé des étudiants, en situation sociale ou économique à suivre, ou en difficulté (cet enseignant est aussi le référent égalité femmes/hommes et en charge de la lutte contre les discriminations).</p> <p>La recherche à Sciences Po Bordeaux repose principalement sur deux UMR (LAM (Les Afriques dans le Monde) et le Centre Émile Dukheim, CED). Les retombées de cet adossement pour les formations et donc les étudiants sont réelles.</p> <p>L'IEP de Bordeaux est très attractif (1598 candidats bacheliers au concours 1A XXX en 2013) et sélectif (6,70 % de candidats admis). L'attractivité se mesure aux nombreuses candidatures (au moins une cinquantaine de dossiers tous les ans) en masters dans le cadre de la mutualisation inter IEP et peu d'étudiants de l'IEP de Bordeaux qui souhaitent partir dans d'autres IEP pour leur master. Les effectifs et résultats en termes de réussite ne sont cependant pas précisément renseignés dans le dossier et difficiles à évaluer. Selon l'enquête " Devenir à trente mois des diplômés de Sciences Po Bordeaux, pour la promotion 2011 et réalisée de décembre 2013 à février 2014, sur échantillon de 277 répondants: le taux d'emploi est de 83,8 % à 30 mois après diplomation, stable pour 61 % d'entre eux. En outre 96 % des diplômés se déclarent satisfaits ou plutôt satisfaits du contenu de leur emploi.</p>	<p>Observations prises en compte par la nouvelle version.</p> <p>Observation prise en compte par la nouvelle version.</p> <p>Observations prises en compte par la nouvelle version.</p> <p>Le taux de réussite est de 96%.</p>

1 Éléments spécifiques du diplôme

		Observations
Place de la recherche	On relève un réel adossement de la formation à la recherche en masters: les masters proposés à l'IEP correspondent aux principaux axes de recherche de ses deux UMR, LAM et CED. Les principaux axes sont : l'analyse socio-politique des Pays du sud, la gouvernance territoriale, les relations internationales, les politiques européennes politiques sociales et l'économie solidaire. Les chercheurs des centres interviennent dans le 1 ^{er} cycle, notamment au travers des conférences de méthode. Un mémoire de 3 ^e année initie à la recherche dès le 1 ^{er} cycle.	
Place de la professionnalisation	Elle est au cœur de la formation avec des dispositifs d'orientation et de professionnalisation concrets et variés : séminaires, ateliers, outils individualisés comme outil de traduction des savoirs et expériences en compétences « passeport compétences »; rencontres entre professionnels et étudiants à des fins d'orientation, des journées de formations métiers animées par des professionnels, des forums de recrutement. Des Rencontres Carrières prennent la forme de journées de rencontres et d'échanges sur les parcours professionnels permettent de mettre en contact près de 60 professionnels et 500 étudiants. L'implication forte des responsables de parcours professionnalisant qui s'efforcent de suivre les évolutions et besoins du marché de l'emploi dans les différents secteurs visés par les formations et l'implication également du réseau des anciens élèves dans la politique des stages et le nombre important de praticiens intervenant dans les formations de deuxième contribuent à la bonne adéquation de la formation aux exigences et objectifs professionnels visés. L'IEP dispose de cinq chaires professionnelles « opérationnelles » : gouvernance territoriale ; société et politique en Israël ; laïcité dans les sociétés contemporaines ; contrats de partenariat public-privé ; Défense	<p>Observation prise en compte par la nouvelle version.</p> <p>Observation prise en compte par la nouvelle version.</p>

	<p>l'Outremer, un concours en 1A et 3A identique et décentralisé est organisé dans les territoires ultramarins (hors Mayotte). Cordées de la réussite pour l'académie de Martinique.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place avec une enseignante qui assure à mi-temps l'accueil individualisé des étudiants qui rencontrent des problèmes spécifiques (santé, problèmes familiaux) et facilite leur scolarité, au besoin par des aménagements.</p> <p>On note aussi des heures de « tutorat » qui complètent les conférences de méthode en 1^{re} année.</p>	
Modalités d'enseignement, place du numérique	<p>Les modalités pédagogiques sont classiques mais ont fait leur preuve en terme de transmission des connaissances : Cours magistraux et Conférences de méthode ; projets tutorés et mise en situation/simulation. Une mission d'appui à la pédagogie a été mise en place, avec le recrutement d'une ingénieure pour accompagner les enseignants et leur besoin, pour promouvoir le développement des outils numériques à destination de la population enseignante : plan de formation aux outils numériques pédagogiques à destination des enseignants ; mise à disposition de tutoriels et de supports en lignes - notamment en complément des évaluations des enseignements par les étudiants - ; support individualisé aux projets des enseignants (de la simple création de ressources à la gestion de projets FAD). En outre, plusieurs initiatives accompagnent ce mouvement : création d'un groupe de travail sur l'innovation pédagogique ; mise en place d'enquêtes prospectives sur les usages émergents en matière de pédagogie universitaire ou sur les évolutions des espaces physiques d'apprentissage.</p>	
Évaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont globalement classiques (contrôle continu et examen semestriels terminaux ; écrits ou oraux voire QCM...). On note néanmoins des modalités plus spécifiques comme les « épreuves d'aptitude » écrites ou orale, destinées à vérifier la capacité des étudiants à mobiliser leurs connaissances et à les appliquer à un sujet complexe faisant référence à plusieurs enseignements ainsi qu'à l'actualité (ex: le « Grand Oral » de culture générale) et en 2^e cycle, des simulations et projets tutorés, des grands oraux en langue étrangère, et un oral de spécialité.</p> <p>Ces modalités d'évaluation correspondent à des buts pédagogiques réfléchis dans le cadre du « Conseil des études » qui réunit tous les enseignants permanents et les chercheurs de l'établissement.</p>	
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un « Conseil des études » réunit tous les enseignants permanents et les chercheurs de l'établissement. Il est accompagné d'un dispositif outil de traduction des savoirs et expériences en compétences intitulé « passeport compétences ». L'évaluation des compétences est complétée par les grands oraux de deuxième cycle, le mémoire, l'évaluation des projets tutorés.</p>	
Suivi des diplômés	<p>À partir de 2011 enquêtes à partir du questionnaire élaboré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'ORPEA (Observatoire régional des parcours étudiants aquitains) : suivi du devenir à 30 mois des étudiants et parcours d'insertion pendant ces 2 à 3 années. Administré par courrier électronique avec relances téléphoniques, taux de retour de 80% pour les diplômés du diplôme d'établissement. En plus du suivi par l'ORPEA, le suivi des diplômés de l'IEP est réalisé par un service administratif dédié.</p>	<p>Observations prises en compte par la nouvelle version.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Des « conseils de perfectionnement » sont encore à formaliser. En revanche, évaluation très formalisée des enseignements et systématique pour toutes les années du cursus, avec cependant un taux de retour aux enquêtes limité : taux de retour oscillant entre 20 et 50 %. En outre, l'enquête insertion est communiquée aux instances de l'établissement (conseil d'administration, conseil des études) et sous une forme adaptée aux responsables des parcours de master.</p>	

1 Synthèse de l'évaluation du diplôme

	<p>et Sécurité. En outre, l'IEP a mis en place de nombreux outils d'information pour l'étudiant : base documentaire sur les métiers en ligne, tests de motivations au travail, note de positionnement professionnel dès la 3^e année, outil de traduction des savoirs et expériences en compétences " passeport compétences ". Les étudiants ont accès sans limitation et sur demande à des entretiens individualisés avec des professionnels de l'orientation et du recrutement. Pour ce faire, des partenariats ont été conclus avec les associations et entreprises du secteur (APEC, BPI, CIVI...).</p> <p>Cependant comme le remarque le propre rapport de Sciences Po Bordeaux : « un cadre procédural plus « construit » pourrait conduire à un pilotage plus réactif. Des « conseils de perfectionnement » formels pourraient être mis en place dans le cadre de la prochaine habilitation. »</p>	<p>version.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont prévus des années 1 à 4 de manière facultative et de manière obligatoire en année 5 pour les étudiants de parcours professionnels. On pourrait envisager que les stages soient obligatoires pour tous les étudiants en 5^{ème} année.</p> <p>Outre un service administratif dédié, on note la création opportune d'un outil de dépôt d'offres de stages et d'emplois et d'animation de partenaires recruteurs a été constitué : 1300 offres y sont disponibles en moyenne (+70 % d'offres disponibles depuis la mise en place de l'outil en 2012). Le réseau des anciens diplômés et celui des partenaires institutionnels contribuent également à renforcer cette politique des stages. Des projets tutorés sont mentionnés en M1 et M2, sans être décrits précisément.</p>	<p>Les étudiants qui ne font pas de stage en 5^e année sont très rares.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'offre de formations orientées à l'international est importante : sept filières binationales intégrées (4^{es} cycle): le Maroc, les Antilles, la Russie ; doubles diplômes XXX : la Corée, la Russie, et la Colombie. L'ouverture internationale se retrouve également dans les enseignements pluridisciplinaires avec par exemple des cours d'économie internationale, droit comparé, régimes politiques comparés, histoire des relations internationales, histoire de l'Afrique.</p> <p>L'année de « mobilité » obligatoire est la 2^e année qui pour 95 % des étudiants se fait à l'international. On peut regretter que cette formation à l'international ne concerne pas la totalité des étudiants.</p> <p>L'internationalisation de l'IEP se traduit aussi par l'accueil d'étudiants étrangers. L'international est présenté comme une dimension transversale à l'offre de cours, aux contenus des enseignements et aux modalités d'évaluation (Grand oral dans les 2 langues choisies) : cela peut donner une impression d'absence de spécificité en dépit des nombreux programmes internationalisés.</p> <p>Par exemple: quid de la mixité de l'ensemble des étudiants au sein des cours, il semble que seuls quelques petites cohortes, et pour des durées brèves, voient des CDM mixtes (le cours d'amphi ne se prête pas aux échanges entre étudiants).</p>	<p>Observations prises en compte par la nouvelle version.</p> <p>L'année de mobilité est <u>proposée</u> à tous les étudiants. Cependant, certains étudiants, pour des raisons personnelles (souvent de santé) préfèrent rester en France. Observation partiellement prise en compte : pouvons-nous raisonnablement OBLIGER à partir un étudiant qui a des problèmes de santé ?</p> <p>??? Cette phrase semble un peu contradictoire ?</p> <p>La mixité entre étudiants français et étrangers est totale dans les CDM pour les étudiants des filières intégrées qui représentent un tiers de nos effectifs, et ce pendant la totalité (5 ans) de leur formation. Même chose pour les doubles diplômes qui ne portent que sur le deuxième cycle.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'entrée se fait sur concours en 1^{re} année, en 3^e année (spécificité Sciences Po Bordeaux qui attire les CPGE) et en M2, mais une réforme prévoit pour la rentrée 2015 une entrée en 4A pour les titulaires d'une licence. Pour le concours Bac+O : 1598 candidats, 6,70 % de sélectivité. Pour le concours Bac+1 : 819/ 7,57 %. Pour les filières intégrées 1A (533/ 13,6 %) et 3A: 281/ 10,67 %. La spécificité de l'entrée en 3A est renforcée depuis l'abandon par Grenoble de l'entrée en 2A : la voie d'intégration pour les étudiants des CPGE ou déjà en parcours de licence est de plus en plus rare.</p> <p>Le deuxième cycle est lui aussi très demandé (en M2 : 300 dossiers en 2012, 448 en 2013), alors que les parcours de master offrent peu de places (70 places en M2). Une réforme des procédures d'admission en deuxième cycle est en cours. À compter de la rentrée 2015, les candidats titulaires d'une licence pourront intégrer la quatrième année, par une procédure nouvelle qui prévoit un examen du dossier, des épreuves écrites et un entretien oral.</p> <p>Des procédures d'admission spécifiques permettent l'admission des candidats étrangers.</p> <p>Un effort de diversification du recrutement prend plusieurs formes : Opération « Sciences Po Bordeaux, je le veux parce que je le veux », en partenariat avec Conseil régional Aquitaine, SGAR Aquitaine : 23 lycées en 2013, 965 ont passé les épreuves, et 103 les ont réussies ; obtention en janvier 2009 du label Cordées de la réussite accordé conjointement par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Secrétariat d'État à la Politique de la ville. Avec le Ministère de</p>	<p>4</p>

- Un réel effort d'autoévaluation et de définition d'instruments de pilotage.
- Richesse de l'offre de spécialités.
- Réel souci de professionnalisation, avec une très bonne insertion professionnelle effective des diplômés.
- La cohérence et la progressivité de la formation assure un flux d'étudiants de qualité hors du concours commun des IEP.

Points faibles :

- Modalités de pilotage trop informelles.
- Lisibilité des parcours de masters parfois difficile.
- Léger déficit de PU et MCF rattachés pour établir une « colonne vertébrale » de permanents autour de laquelle organiser les vacataires.
- Mixer plus les éléments de l'international avec le « core curriculum » pour l'ensemble des étudiants. **Observations prises en compte par la nouvelle version.**

Conclusions :

Observations prises en compte par la nouvelle version.

Par ailleurs l'instauration de mécanismes de pilotage formalisés permettrait certainement d'améliorer encore un peu plus une formation professionnalisante déjà très satisfaisante.